



## QUAM 5 (le « Compartiment »), un Compartiment de l'EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)

Catégorie d'actions B CHF (la « Catégorie ») - LU1005538993

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif d'investissement** : Le Compartiment suit une stratégie clairement définie pour le placement d'actifs basée sur le contrôle des risques du portefeuille par rapport à la volatilité annuelle.

**Indice de référence** : L'Indice de référence du Compartiment est un indice composite composé à 20 % de l'indice MSCI All Countries World en devise locale, calculé avec les dividendes nets réinvestis et à 80 % de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate, calculé avec les coupons réinvestis exprimés en CHF.

Le Compartiment est activement géré. L'indice de référence est utilisé uniquement à des fins de comparaison.

**Politique d'investissement** : Le Compartiment investit ses actifs dans des titres du monde entier, qu'ils soient ou non acceptés à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou qu'ils soient ou non négociés sur un Marché réglementé ou un Autre marché réglementé, sans restriction ou limitation dans le domaine de la diversification géographique, industrielle ou sectorielle, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'Instruments du marché monétaire.

Le Compartiment pourra atteindre cet objectif en investissant dans des actions ou parts émises par des Fonds communs de placement appliquant une politique consistant à investir dans de tels titres ou dont le portefeuille est composé de tels titres.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les décisions d'achat et de vente sont basées sur des systèmes quantitatifs sur le moyen terme. L'investissement d'actifs est ajusté en fonction des conditions de marché et a pour objectif de ne pas dépasser une volatilité annuelle moyenne de 5 %.

Cet objectif ne constitue en aucune façon une garantie que la volatilité annuelle moyenne ne dépassera jamais 5 %.

Le Compartiment peut avoir recours à des contrats de change à terme pour atteindre son objectif d'investissement et/ou à des fins de couverture.

**L'horizon de placement minimum recommandé est de 3 ans.**

**Fréquence d'achat ou de vente d'actions** : Chaque jour ouvré du Luxembourg et de France, excepté le Vendredi saint, le 24 décembre (Veille de Noël) et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) pour les ordres reçus par l'agent de transfert avant 16 h 00 le Jour de calcul de la VNI et traités sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour.

**Affectation du revenu** : Distribution

### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment. Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection du capital.

Ce Compartiment est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques précisées dans la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » ainsi que la devise propre de la part.

Les investissements du Compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés boursiers, des taux d'intérêt et des devises.

#### Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit** : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

**Risque de liquidité** : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

**Impact des techniques telles que les contrats d'instruments dérivés** : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

**Risque de contrepartie** : Lorsqu'un Fonds est couvert par des garanties ou lorsqu'il est fortement exposé aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

**Risque opérationnel** : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur nette d'inventaire.

# Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,50 %
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou distribué.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,83 %
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

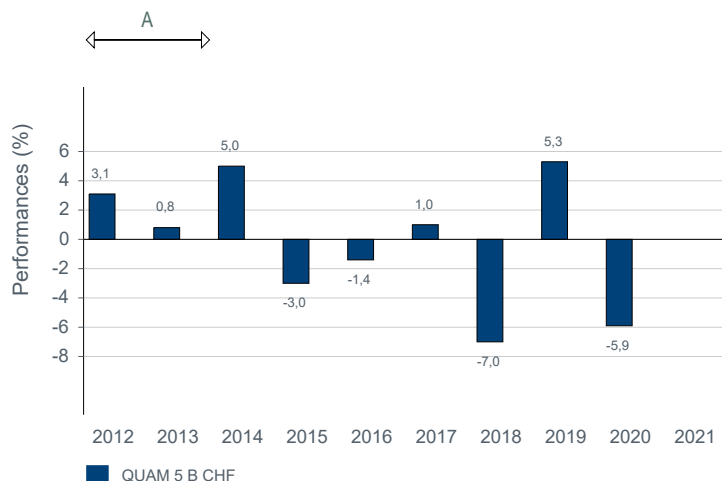
Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou distributeur. Dans certains cas, il est possible que l'investisseur paye moins.

Les frais courants indiqués sont une estimation basée sur le montant total de frais prévus.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

## Performances passées



A : Le Compartiment et la Catégorie ont été lancés en janvier 2014 suite à la fusion par acquisition d'un compartiment de l'OPCVM luxembourgeois Edmond de Rothschild Prifund (le « Compartiment absorbé »). Le Compartiment et le Compartiment absorbé ont des caractéristiques identiques, en particulier en ce qui concerne le gestionnaire d'investissement, les frais et commissions et la politique d'investissement. Les données de performance passée divulguées relatives à des périodes antérieures au 21 janvier 2014 sont celles de la Catégorie B - CHF du Compartiment Absorbé.

Catégorie d'Actions avec des périodes d'inactivité.

## Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe).

Des documents plus détaillés sur l'Edmond de Rothschild Fund, les compartiments et les catégories d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 4 rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur <https://funds.edram.com/en>.

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actifs de tous les Compartiments sont uniquement disponibles afin de satisfaire aux créances, responsabilités et obligations associées aux Compartiments concernés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions du même compartiment ou provenant d'un autre. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées relatives à la politique de rémunération à jour de la Société de gestion, à savoir, notamment, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes chargées de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, le cas échéant, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/legal.aspx>.

Une copie papier de la synthèse de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande aux actionnaires.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les performances passées sont calculées en CHF, dividendes nets réinvestis.

QUAM 5 a été lancé le 20.01.2014

Date de création de la Catégorie d'actions : 02.2010

Indice de référence : 20 % de l'indice MSCI All Countries World en devise locale, calculé avec les dividendes nets réinvestis et 80 % de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate, calculé avec les coupons réinvestis exprimés en CHF.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR À 100 % DANS DES TITRES À REVENU FIXE DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, CE QUI PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27.10.2022.